



Québec, le 2 septembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf : 2025-08-14-002

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 13 août dernier, concernant les copies des permis, de plaintes et de rapports d'inspections concernant divers élevages canins.

À cet égard, il appert de l'analyse du dossier que nous ne pouvons y répondre que partiellement. En conséquence, vous trouverez ci-joint les informations accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ci-après « Loi sur l'accès », détenues par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Dans les documents qui vous sont transmis, vous constaterez que certains renseignements ont été caviardés conformément aux articles 23, 24, 28, 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès. De plus, conformément à l'article 14 de la Loi sur l'accès, nous ne pouvons vous transmettre certains documents puisqu'ils sont formés en substance de renseignements visés par ces mêmes articles.

Ainsi, en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès, nous ne pouvons vous communiquer certains renseignements fournis par un tiers sans son consentement.

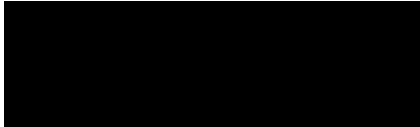
De plus, l'article 28 de la Loi sur l'accès oblige un organisme public à refuser, dans certaines circonstances, de confirmer l'existence de renseignements obtenus par un organisme qui en vertu de la loi, est chargé notamment de prévenir et détecter les infractions aux lois. Suivant cette disposition, nous ne pouvons vous confirmer l'existence de renseignements visés par votre demande puisque cette seule confirmation ou non risquerait d'entraîner l'une des conséquences prévues par cette disposition.

Aussi, les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès ne nous permettent pas de donner accès à certaines informations puisqu'elles renferment des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

Enfin, conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente jours de la présente décision. Vous trouverez ci-joint les explications relatives à l'exercice de ce recours.

Pour toute information, vous pouvez contacter monsieur David Dubé, adjoint à la responsable de l'accès à l'information, par téléphone au 418 380-2136 ou par courrier électronique à accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Sabrina Marino
Secrétaire générale
Responsable de la Loi sur l'accès

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des
renseignements personnels**
(Chapitre A-2.1)

Article 14

Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Accès non autorisé.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

Article 23

Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

Article 24

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

Article 28

Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une procédure devant une personne ou un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles;

2° d'entraver une enquête à venir, en cours ou sujette à réouverture;

3° de révéler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois;

4° de mettre en péril la sécurité d'une personne;

5° de causer un préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet;

6° de révéler les composantes d'un système de communication destiné à l'usage d'une personne chargée d'assurer l'observation de la loi;

7° de révéler un renseignement transmis à titre confidentiel par un corps de police ayant compétence hors du Québec;

8° de favoriser l'évasion d'un détenu; ou

9° de porter atteinte au droit d'une personne à une audition impartiale de sa cause.

en est de même pour un organisme public, que le gouvernement peut désigner par règlement conformément aux normes qui y sont prévues, à l'égard d'un renseignement que cet organisme a obtenu par son service de sécurité interne, dans le cadre d'une enquête faite par ce service et ayant pour objet de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, susceptibles d'être commis ou commis au sein de l'organisme par ses membres, ceux de son conseil d'administration ou de son personnel ou par ceux de ses agents ou mandataires, lorsque sa divulgation serait susceptible d'avoir l'un des effets mentionnés aux paragraphes 1° à 9° du premier alinéa.

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

Article 59

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

Article 51

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

Article 135

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2024-05-11 **ET EXPIRE LE** 2025-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2023-05-11 **ET EXPIRE LE** 2024-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2022-05-11 **ET EXPIRE LE** 2023-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2021-05-11 **ET EXPIRE LE** 2022-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2024-05-11 **ET EXPIRE LE** 2025-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PLAIGNANT :
[REDACTED]

Dossier plainte no 1179395
ÉTABLISSEMENT IMPLIQUÉ :

Nom : Bouchard Bulldogs
Adresse : 265 boul. Cure-Labelle
Municipalité : SAINTE-THERESE
exp : 2683952

RÉCEPTION :

Plainte transmise : AUTRE
Autre source : courriel
Transféré à le
PRIORITÉ : 48

Date_réception	Recue_par	Dir	Adm_Reg	Adm_Loc
2023-09-13 16:00:01	[REDACTED]	1	6	2
2023-09-13 15:30:01	[REDACTED]	1	8	2
2023-09-13 15:21:42	[REDACTED]	1	6	2
2023-09-13 15:00:01	[REDACTED]	2	3	0

MOTIFS :

BEA SOINS SANTE
BEA ENTRETIEN EXERC.

PRODUITS IMPLIQUÉS :

CHIEN

Description complémentaire :
The puppy has some kind of skin condition, earwax buildup in his ears, his nails are long and haven't been clipped, and he's scrawny. He's eating an incredible amount of food for his size which makes me believe they weren't feeding him enough.

Description complémentaire :

None of these problems were disclosed to me during the purchase process. And when the puppy was delivered to me, the guy took the puppy out of the trunk of his car. So I suspect that the puppy was

INTERVENTIONS :

No visite	Date visite	No dem.anal.	No expl	No enti	Nom expl
3616995	2023-08-24	0	2683952	2	BOUCHARD BULLDOG INC.
3610679	2023-08-07	0	2683952	4	BOUCHARD BULLDOG INC.

INSPECTEUR(S) AYANT PRIS CHARGE DE LA PLAINTÉ :

Nom inspPrise en charge

[REDACTED] [REDACTED]2023-09-13 00:00:00

DÉBUT TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ : 2023-09-13

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS :

Conclusion : RAS

Résultat de l'évaluation du produit :
Responsabilité :
Plainte fondée : NF
Retour information au plaignant : 2023-09-14 00:00:00
Plainte réglée le : 2023-09-14



Date: 2023-08-24

Heure d'arrivée: 09:45

Numéro du rapport d'inspection: 3616995

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: BOUCHARD BULLDOG INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 5180 RUE DU SEPALE, TERREBONNE, J7M2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2683952 - 2

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Maintenir la cage, l'enclos, le parc, la niche ou l'abri en tenant lieu ainsi que l'environnement immédiat d'un animal exempt de tout produit, de tout objet ou de toute matière susceptible de nuire à sa sécurité.	Présence de produits, objets ou matière. / Présence de lit pour chien très endommagé Présence de produits, objets ou matière. / Présence d'un trou dans un mur avec un fils électrique apparent
2	Informations recueillies	Chien (Adulte) / 11 Chiot (moins de 6 mois) / 13

REMARQUES

Inspection régulière effectuée avec [REDACTED] qui est présent tout au long de l'inspection. [REDACTED] confirme avoir bien compris et accepte sans hésitation et réticence à signer l'autorisation à pénétrer dans une maison d'habitation.

Les locaux semblent propre et tous les chiens semble en bon état général.

Vous devez afficher vos protocole de nettoyage et d'exercice dans les locaux.

Le guide des obligations de l'éleveur est remis lors de l'inspection.

Les mentions au rapport ont été expliquées verbalement à [REDACTED]. Le rapport est remis sur place.

Merci de votre collaboration

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Gui_de_application_Loi_Bien_etre_animal_MAPAQ.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Gui_de_reglement_chats_chiens_MAPAQ.pdf

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 867, BOUL. L'ANGE-GARDIEN SUITE 1.0, L'ASSOMPTION, J5W1T3, (Québec)

Téléphone: 450 589-1796 poste [REDACTED]

Télécopieur: 450 589-7812

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2023-08-24

Signature :

[REDACTED]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3616995 a été remis à [REDACTED]

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2023-05-11 **ET EXPIRE LE** 2024-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2022-05-11 **ET EXPIRE LE** 2023-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BOUCHARD BULLDOG INC.
265, BOULEVARD CURE-LABELLE
SAINTE-THERÈSE, (Qc)
J7E 2X8



CE PERMIS PREND EFFET LE 2021-05-11 **ET EXPIRE LE** 2022-05-10

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Date: 2024-03-27

Heure d'arrivée: 14:30

Numéro du rapport d'intervention: 3690523

Exploitant: BOUCHARD BULLDOG INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsible:

Adresse de l'établissement: 265 BOULEVARD CURE-LABELLE, SAINTE-THERESE, J7E2X8, (Québec)

Numéro de dossier: 2683952 - 4

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

RÉSUMÉ - COMMUNICATION VERBALE OU ÉCRITE No 2 187

Mode de Communication : Appel / Conférence téléphonique

Initiateur de la communication : Propriétaire / Gardien d'animaux

Personnes impliquées: [REDACTED] - MAPAQ - Inspecteur;

Éléments déclencheurs : Retour d'appel

Sujet : Horaire d'opération / Statut établissement

DETAILS:

Discussion avec [REDACTED], L'établissement de Ste-Thérèse et de Blainville n'ont plus d'animaux.

IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT MAPAQ

Nom de l'intervenant MAPAQ:

Adresse: 867, BOUL. L'ANGE-GARDIEN SUITE 1.0, L'ASSOMPTION, J5W1T3, (Québec)

Téléphone: 450 589-1796 poste

Télécopieur: 450 589-7812

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2024-04-02

Signature :



Date: 2023-08-07

Heure d'arrivée: 10:05

Numéro du rapport d'inspection: 3610679

Raison de la visite: Insp. plainte (04)

Exploitant: BOUCHARD BULLDOG INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable:

Adresse de l'établissement: 265 BOULEVARD CURE-LABELLE, SAINTE-THERESE, J7E2X8

Numéro de dossier: 2683952

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Informations recueillies	Chien (Adulte) / 1 / Appartenant à [REDACTED] [REDACTED]

REMARQUES

Sur place pour donner suite à une plainte concernant le bien-être animal, je me suis identifié comme étant une personne autorisée à Mme [REDACTED]. Des photos ont été prises.

[REDACTED] déclare que le local situé au sous sol du 265 Boulevard du Curé Labelle est utilisé seulement pour la livraison des chiots vendus. Aucun animal ne se trouve en permanence à cet endroit. Leur élevage lui se trouve au [REDACTED]. Elle affirme que tous les chiots proposés à la vente sont vaccinés et suivis par les soins de [REDACTED] avant l'adoption.

Elle confirme qu'un chiot vendu récemment avait eu des problèmes de diarrhée dus à Giardia mais que présentement tout est rentré dans l'ordre. Madame me montre sur son téléphone des photos de Amaya, une femelle Bulldog qui semble en bon état.

Par ailleurs, [REDACTED] jointe par téléphone déclare que l'élevage de Bouchard Bulldog comporte actuellement [REDACTED] chiens adultes dont [REDACTED] mères avec de portées.

Merci pour votre collaboration.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecherie-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_application_Loi_Bien_etre_animal_MAPAQ.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecherie-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_reglement_chats_chiens_MAPAQ.pdf

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 2877, CHEMIN CHAMBLY, LOCAL 4, LONGUEUIL, J4L1M8, (Québec)

Téléphone: 450 928-7400 poste [REDACTED]

Télécopieur: 450 928-7795

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2023-08-07

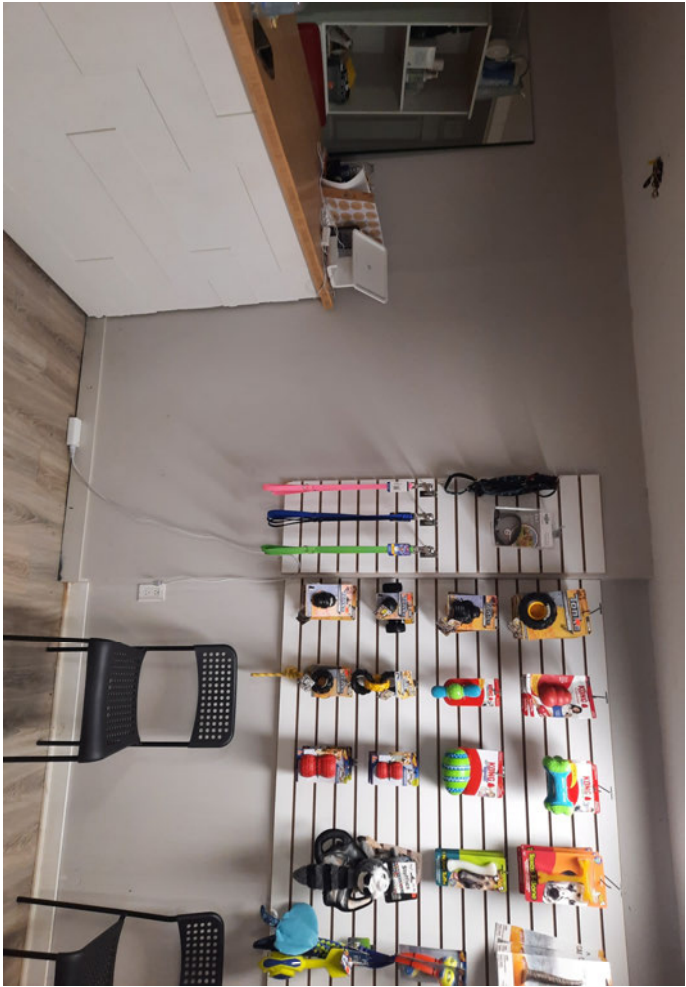
Signature : [REDACTED]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3610679 a été remis à [REDACTED]

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



PLAIGNANT :

Dossier plainte no 1176899
ÉTABLISSEMENT IMPLIQUÉ :

Nom : Bouchard bulldog inc.
Adresse : BOUCHARD BULLDOG INC.
Municipalité : SAINTE-THERESE
S/O

2683952-0001

(07-20) TITULAIRE PERMIS BEA AP
265 BOULEVARD CURE-LABELLE

SAINTE-THERESE ()

RÉCEPTION :

Plainte transmise : SITE INTERNET MAPAQ
Autre source :
Transféré à le
PRIORITÉ : 48

Date_réception	Recue_par	Dir	Adm_Reg	Adm_Loc
2023-08-07 08:00:01		1	7	1
2023-07-26 13:55:42		1	6	2
2023-07-26 13:54:01		1	8	2
2023-07-26 13:28:38		1	6	2
2023-07-21 11:17:01		1	3	0

MOTIFS :

BEA SOINS SANTE

PRODUITS IMPLIQUÉS :

CHIEN

Description complémentaire :
Plaignant a acheté chiot à l'exploitant qui avait
problème de rotule et un autre malade avec
diarrhée et sang dans selles. Chiots malades et
maigres. Cage empilées les unes sur les autres
fermées dans un sous-sol.

Description complémentaire :
Exploitant a fait venir plaignant dans
un commerce sur la rue 269 Bd du
Curé-Labelle, Sainte-Thérèse, QC J7E 1Z3

INTERVENTIONS :

No visite	Date visite	No dem.anal.	No expl	No enti	Nom expl
3610679	2023-08-07	0	2683952	4	BOUCHARD BULLDOG INC.

INSPECTEUR(S) AYANT PRIS CHARGE DE LA PLAINTÉ :

Nom inspPrise en charge

2023-08-07 00:00:00

DÉBUT TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ : 2023-08-07

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS :

Conclusion : Un animal présent sur place appartenant à semble alerte et en bon état de chair. Madame déclare que le local situé au 265 Curé Labelle à Ste-Thérèse est utilisé uniquement pour la livraison des animaux adoptés. Aucun animal n'y est hébergé en permanence. Elle affirme avoir eu un retour de clients concernant un chiot vendu récemment qui aurait des problèmes de diarrhée causée par Giardia selon son vétérinaire. L'animal a été vu par ce dernier et a reçu une prescription. Le chiot va mieux présentement. Elle assure que tous les chiots vendus sont vaccinés et examinés par un vétérinaire avant leur adoption.

Résultat de l'évaluation du produit :
Responsabilité :
Plainte fondée : NF
Retour information au plaignant : 2023-08-07 00:00:00
Plainte réglée le : 2023-08-07

PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

JORDAN EHTIER
1909, RANG DU DOMAINE
SAINT-JOSEPH-DU-LAC, (Qc)
J0N 1M0



CE PERMIS PREND EFFET LE 2025-06-10 **ET EXPIRE LE** 2026-06-09

André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

De: MAPAQ « Centrale de signalement » <CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 21 juillet 2023 11:22

À: Bureau des enquêtes[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=bdbed9f0ae304f2fbfa7b606982c01a6-inspection]

Cc: MAPAQ « Inspection - BEA »[bea-inspection@mapaq.gouv.qc.ca]

Objet: TR: [EXTERNE] Plainte Santé et bien-être des animaux.

Bonjour,

Voici une plainte pour votre territoire.

Merci et bonne journée



Centrale de signalement pour la santé et le bien-être des animaux

Direction de la santé animale

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

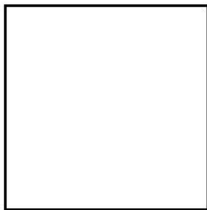
Envoyé : 21 juillet 2023 11:17

À : MAPAQ « Centrale de signalement » <CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte Santé et bien-être des animaux.

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



**Motif du signalement
ou de la plainte**

Sécurité et bien-être des animaux de compagnie ou d'élevage

**Nom du lieu ou de
l'établissement**

269 Bd du Curé-Labelle, Sainte-Thérèse

Adresse (ou celle la plus près du lieu où se trouvent les animaux)	Sainte Thérèse
Ville	Sainte Thérèse
S'agit-il de l'adresse exacte?	Oui
Date du constat de la situation	2023-06-21
Êtes-vous un témoin direct de la situation?	Oui
Animaux visés	Chien
Nombre d'animaux visés	Beaucoup
Indices ou marques distinctives (race, couleur, numéro, etc.)	Bouldog francais bouldog anglais Ma vendu un chiot malade et en vend encore plein de malade elevage bouchard bouldog
Quel est l'état général des animaux?	Maigre
Commentaires et précisions additionnels sur l'état des animaux	J'ai acheter un chiot de la bas i [REDACTED] [REDACTED] une autre elle était malade en diarhee vomissait elle me l'a échanger pour une autre et mon chien fais caca en diarhee avec du sang ne mange pas ! Vend des chiot dans un sous sol de commerce de pied !
Problèmes constatés	Les animaux sont gardés exclusivement à l'intérieur
Commentaires et précisions sur le lieu d'hébergement	Elle m'a fait venir dans un commerce sur la rue 269 Bd du Curé- Labelle, Sainte-Thérèse, QC J7E 1Z3 Dans le sous sol du bas elle a plein de cage piler une sur l'autre fermer ! Et une autre porte arrière c'est sur qu'il a des chien car sa jappe beaucoup... tout les chiot quel ma vendu sontait malade et maigre
Depuis quand cette situation perdure-t-elle?	2023-05-04
Prénom	[REDACTED]
Nom	[REDACTED]

Téléphone

[REDACTED]

Courriel

[REDACTED]

Vous êtes

Particulier

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.

No DOSSIER: 14-64008-ML05623 No ÉVÈNEMENT: 2109021314 Pénal

Survenue le/Depuis:



Statut: DOSSIER DU MAPAQ

Le (Date) :: 2022-07-30

NATURE DE L ÉVÈNEMENT: Autre

PLAINTÉ: Répétée: 2102100136,2107261053,2109021314

PLAINTÉ/SIGNALEMENT TRAITÉE PAR: [REDACTED]

ASSIGNÉ À::

Notes: [2021-09-02] Suivi IBR; permis valise jusqu au 2022-05-10. On a le ok du MAPAQ pour faire le suivi à l été 2022

PERSONNES IMPLIQUÉES

04-PLAIGNANT(S)

03-TÉMOIN(S)

06-CITÉ(S)

05-SUSPECT(S)

1

2

3

4

07-AVOCAT(S)08-PROCUREUR(S)

Adresses précédentes:

Nom	Date	Adresse:	Étage/Apt.	Ville	CP
-----	------	----------	------------	-------	----

LIEU

ADRESSE DU DÉLIT:

Territoire: [REDACTED]

Ville: [REDACTED]

Arrondissement:

Adresses précédentes:

Date	T.	Adresse:	Ville:	Arrondissement	C.P.:
------	----	----------	--------	----------------	-------

VÉHICULE:

Marque: Modèle: Couleur: Plaque:

LIEU

Résidentiel - Bouchard Bulldog Inc.

Élevage 15 et +

OÙ EST L ANIMAL:

Autre: Enclos, Extérieur, Extérieur, Garage, Intérieur, Intérieur

ANIMAUX

	Type/race	Description	Proprio	Autre
Chien	Bulldogs	Pet Point: Couleur: Âge: Quantité: 37 Sexe: Taille:		

PLAINTÉ

Date (entrée de la plainte): 2021-09-02 10:18

Suivi IBR demandé par MAPAQ:

Permis valide jusqu'au 2022-05-10

Intervention Terrebonne : 2021-07-30

-Personne responsable sur les lieux

-37 chiens (26 adultes et 11 chiots)

-Sevrage complété à 5 semaines

-Informations indiquées dans la section remarques du rapport :

oDans le garage converti en chenil, présence de parcs individuels avec accès à l'eau et nourriture. Le revêtement des enclos est fait de matériaux lisses et lavables.

oPrésence de 11 chiens dans le chenil, les autres sont dans la maison d'habitation. sort les adultes et nous montre des photos des mamans avec bébés de moins d'une semaine ainsi que des pièces où ils sont gardés.

oTous les animaux semblent en bon état général et les locaux sont propres.

oAucun accouplement naturel n'est fait dans cet élevage. Des inséminations se font artificiellement par et avec une méthode enseignée et approuvée par leur vétérinaire. La mise bas se fait par césarienne pour tous les chiens. Les chiots sont placés dans un incubateur pendant 7-10 jours (approuvé par le médecin vétérinaire). Un contact avec la mère est fait périodiquement pour l'allaitement des chiots. L'insémination se fait aux 2 chaleurs et les chiennes sont retraitées après 3 césariennes. Les chiots sont prêts pour l'adoption autour de 10-12 semaines. Des vaccins et vermifuges leur sont administrés avant leurs départs. Un enclos extérieur est présent pour les sorties quotidiennes des chiens. Des sentiers en forêt sont aussi disponibles pour la période d'exercice des chiens.

o*Un protocole d'exercice doit être élaboré et mis à disposition.

o**Un protocole de nettoyage doit être élaboré et mis à disposition, celui-ci doit inclure la fréquence de nettoyage, l'ordre dans lequel s'effectue le nettoyage, les produits utilisés. Plus de détails sont décrits dans le guide qui vous a été remis.

o***Un registre des animaux doit également être élaboré contenant les informations des animaux, tels que: date de naissance, sexe, caractéristiques physiques, date de départ et la raison, ainsi que les informations de l'adoptant.

INTERVENTION

Date/Heure	ASSIGNÉ À:	Intervention	Constats / narration
2021-07-30 14:00 Vendredi		DÉMARCHES RÉPARTITION	MAPAQ Personne responsable sur les lieux -37 chiens (26 adultes et 11 chiots) -Sevrage complété à 5 semaines -Informations indiquées dans la section remarques du rapport : oDans le garage converti en chenil, présence de parcs individuels avec accès à l'eau et nourriture. Le revêtement des enclos est fait de matériaux lisses et lavables. oPrésence de 11 chiens dans le chenil, les autres sont dans la maison d'habitation. sort les adultes et nous montre des photos des mamans avec bébés de moins d'une semaine ainsi que des pièces où ils sont gardés. oTous les animaux semblent en bon état général et les locaux sont propres. oAucun accouplement naturel n'est fait dans cet élevage. Des inséminations se font artificiellement par et avec une méthode enseignée et approuvée par leur vétérinaire. La mise bas se fait par césarienne pour tous les chiens. Les chiots sont placés dans un incubateur pendant 7-10 jours (approuvé par le médecin vétérinaire). Un contact avec la mère est fait périodiquement pour l'allaitement des chiots. L'insémination se fait aux 2 chaleurs et les chiennes sont retraitées après 3 césariennes. Les chiots sont prêts pour l'adoption autour de 10-12 semaines. Des vaccins et vermifuges leur sont administrés avant leurs départs. Un enclos extérieur est présent pour les sorties quotidiennes des chiens. Des sentiers en forêt sont aussi disponibles pour la période d'exercice des chiens. o*Un protocole d'exercice doit être élaboré et mis à disposition. o**Un protocole de nettoyage doit être élaboré et mis à disposition, celui-ci doit inclure la fréquence de nettoyage, l'ordre dans lequel s'effectue le nettoyage, les produits utilisés. Plus de détails sont décrits dans le guide qui vous a été remis. o***Un registre des animaux doit également être élaboré contenant les informations des animaux, tels que: date de naissance, sexe, caractéristiques physiques, date de départ et la raison, ainsi que les informations de l'adoptant.
2022-05-12 14:05 Jeudi		ASSIGNATION	
2022-06-28 14:05 Mardi		DÉSASSIGNATION	Trop OCP, réassigner lorsque dispo
2023-04-27 00:00 Jeudi		AUTRE	Dossier transféré au MAPAQ

RÉSUMÉ



Animal

Date

Intervention

Quantité

Titre

Date

Référence

Clos par:

Clos date:

Approuvé par:

Approuvé date:

Raison:

No DOSSIER: 15-73015-ML05622 No ÉVÈNEMENT: 2109021315 Pénal

Survenue le/Depuis:



Statut: DOSSIER DU MAPAQ

Le (Date) :: 2022-07-30

NATURE DE L ÉVÈNEMENT: Autre

PLAINTÉ: Répétée: 2102100135,2109021315

PLAINTÉ/SIGNALEMENT TRAITÉE PAR: [REDACTED]

ASSIGNÉ À::

Notes: ÉTÉ 2022. [2021-09-02] Suivi IBR; permis valide jusqu au 2022-05-10. On a le ok du MAPAQ pour faire le suivi à l été 2022

PERSONNES IMPLIQUÉES

04-PLAIGNANT(S)

03-TÉMOIN(S)

06-CITÉ(S)

05-SUSPECT(S)

1

2

3

4

07-AVOCAT(S)08-PROCUREUR(S)

Adresses précédentes:

Nom	Date	Adresse:	Étage/Apt.	Ville	CP
-----	------	----------	------------	-------	----

LIEU

ADRESSE DU DÉLIT:

Territoire: [REDACTED]

Ville: [REDACTED]

Arrondissement:

Adresses précédentes:

Date	T.	Adresse:	Ville:	Arrondissement	C.P.:
------	----	----------	--------	----------------	-------

VÉHICULE:

Marque: Modèle: Couleur: Plaque:

LIEU

- Bouchard Bulldog Inc.

Élevage 15 et +

OÙ EST L ANIMAL:

Extérieur, Intérieur, Intérieur, Sous-sol

ANIMAUX

	Type/race	Description	Proprio	Autre
Chien	Bulldogs	Pet Point: Couleur: Âge: Quantité: 16 Sexe: Taille:		

PLAINTÉ

Date (entrée de la plainte): 2021-09-02 11:53

Suivi IBR demandé par MAPAQ:

Permis valide jusqu'au 2022-05-10

Intervention Blainville : 2021-07-30

Personne responsable sur les lieux mme [REDACTED]

16 chiens sur les lieux

Informations indiquées dans la section remarques du rapport :

Tous les chiens semblent en bon état général. Quelques chiens présents sont sous traitement vétérinaire. Les médicaments et les ordonnances sont conformes. De l'eau et de la nourriture sont disponibles pour les chiens.

Dans cet établissement, ce sont quelques-uns des chiens retraits ainsi que de nouveaux arrivés, en quarantaine avant d'être transférés à la maison sur la rue du sépale pour de la reproduction.

4 chiens sont dans des enclos dans le sous-sol de la maison (1 en liberté au sous-sol).

Ces enclos sont présentement en construction. Des panneaux de plastiques seront ajoutés prochainement pour rendre les surfaces lisses, non poreuses et facilement lavables. Les autres chiens sont dans la maison en liberté. Une réserve de nourriture est présente. Une grande cour extérieure clôturée et est présente. Les chiens sortent quotidiennement plusieurs fois par jour. Des cages sont présentes aussi au besoin.

*Un protocole d'exercice doit être élaboré et mis à disposition.

**Un protocole de nettoyage doit être élaboré et mis à disposition, celui-ci doit inclure la fréquence de nettoyage, l'ordre dans lequel s'effectue le nettoyage, les produits utilisés. Plus de détails sont décrits dans le guide qui vous a été remis.

***Un registre des animaux doit également être élaboré contenant les informations des animaux, tels que: date de naissance, sexe, caractéristiques physiques, date de départ et la raison, ainsi que les informations de l'adoptant. La prochaine inspection régulière devra donc être réalisée à l'été 2022

INTERVENTION

Date/Heure	ASSIGNÉ À:	Intervention	Constats / narration
2021-07-30 14:00 Vendredi	[REDACTED]	DÉMARCHES RÉPARTITION	MAPAQ Intervention Blainville : 2021-07-30 -Personne responsable sur les lieux [REDACTED] -16 chiens sur les lieux -Informations indiquées dans la section remarques du rapport : - oTous les chiens semblent en bon état général. Quelques chiens présents sont sous traitement vétérinaire. Les médicaments et les ordonnances sont conformes. De l'eau et de la nourriture sont disponibles pour les chiens. - oDans cet établissement, ce sont quelques-uns des chiens retraits ainsi que de nouveaux arrivés, en quarantaine avant d'être transférés à la maison sur la rue du sépale pour de la reproduction. - o4 chiens sont dans des enclos dans le sous-sol de la maison (1 en liberté au sous-sol). Ces enclos sont présentement en construction. Des panneaux de plastiques seront ajoutés prochainement pour rendre les surfaces lisses, non poreuses et facilement lavables. Les autres chiens sont dans la maison en liberté. Une réserve de nourriture est présente. Une grande cour extérieure clôturée et est présente. Les chiens sortent quotidiennement plusieurs fois par jour. Des cages sont présentes aussi au besoin. - o*Un protocole d'exercice doit être élaboré et mis à disposition. - o**Un protocole de nettoyage doit être élaboré et mis à disposition, celui-ci doit inclure la fréquence de nettoyage, l'ordre dans lequel s'effectue le nettoyage, les produits utilisés. Plus de détails sont décrits dans le guide qui vous a été remis. - o***Un registre des animaux doit également être élaboré contenant les informations des animaux, tels que: date de naissance, sexe, caractéristiques physiques, date de départ et la raison, ainsi que les informations de l'adoptant.
2022-05-11 12:16 Mercredi	[REDACTED]	ASSIGNATION	[REDACTED]
2022-06-28 14:06 Mardi	[REDACTED]	DÉSASSIGNATION	Trop OCP, réassigner lorsque dispo
2023-04-28 10:27 Vendredi	[REDACTED]	AUTRE	Dossier transféré au MAPAQ

RÉSUMÉ



Animaux impliqués

Animal	Date	Intervention	Quantité
--------	------	--------------	----------

Mesures prises

Titre	Date	Référence
-------	------	-----------

Clos par:
Clos date:

Approuvé par:
Approuvé date:

Raison:

No DOSSIER: 15-73010-ML08242 No ÉVÈNEMENT: 2208261120 Pénal

Survenue le/Depuis: 2022-08-26 00:00

2

Statut: DOSSIER DU MAPAQ

Le (Date) ::

NATURE DE L ÉVÈNEMENT: Négliger

PLAINTÉ: Répétée: 2208261120,2307240756

PLAINTÉ/SIGNALEMENT TRAITÉE PAR: [REDACTED]

ASSIGNÉ À: [REDACTED]

Notes: (2022-08-26) 2 pitbull laissés dans un local de centre commercial depuis 1 an, odeur forte ++, jamais sortis, la ville va intervenir. CM

PERSONNES IMPLIQUÉES

04-PLAIGNANT(S)

1

03-TÉMOIN(S)

06-CITÉ(S)

1

2

05-SUSPECT(S)

1

07-AVOCAT(S)08-PROCUREUR(S)

Adresses précédentes:

Nom	Date	Adresse:	Étage/Apt.	Ville	CP
-----	------	----------	------------	-------	----

LIEU

ADRESSE DU DÉLIT:

Territoire: 3 Adresse: 269 Boulevard du Curé-Labelle (local de podiatre fermé)

Ville: Sainte-Thérèse C.P.: J7E 1Z3

Arrondissement:

Adresses précédentes:

Date	T.	Adresse:	Ville:	Arrondissement	C.P.:
------	----	----------	--------	----------------	-------

VÉHICULE:

Marque: Modèle: Couleur: Plaque:

LIEU

Commercial - Aqua Beauté

Particulier

OÙ EST L ANIMAL:

Intérieur, Intérieur

ANIMAUX

	Type/race	Description	Proprio	Autre
Chien	pitbull	Pet Point: Couleur: Âge: Quantité: 2 Sexe: Taille:	05	

PLAINTE

Date (entrée de la plainte): 2022-08-26 14:30

Appel de 04 qui affirme que :

- 2 chiens pitbull enfermés depuis 1 an dans un local de centre commercial
- le local est un local de podiatre mais personne ne travaille dedans
- pense qu'il s'agit d'un faux local car jamais ouvert
- la ville est au courant et va intervenir
- me donne les infos de 06
- odeur forte d'excréments et d'urine
- est au courant de la situation car [REDACTED]
- a vu les chiens pour la dernière fois en hiver
- les chiens semblent RAS mais vivent là depuis 1 an, jamais promenés et chacun serait enfermé dans une pièce

INTERVENTION

Date/Heure	ASSIGNÉ À:	Intervention	Constats / narration
2022-08-26 14:30 Vendredi	[REDACTED]	DÉMARCHES RÉPARTITION	Réception et prise de connaissance de la plainte

2022-08-26 15:10 Vendredi	re	DÉMARCHES RÉPARTITION	Courriel envoyé a 06 : Bonjour, Nous avons reçu un signalement pour 2 chiens à l'adresse : 269 Boulevard du Curé-Labelle (local de podiatre) a Saint-Thérèse. Le plaignant nous a informé que vous alliez intervenir là-bas pour l'insalubrité. Je vous contacte pour savoir si vous avez déjà vu les chiens et si oui dans quel état de santé sont-ils ? Connaissez-vous le propriétaire/gardien des chiens et si oui avez-vous son adresse et/ou cellulaire ? Merci d'avance. Cordialement,
2022-08-26 15:30 Vendredi		ASSIGNATION	
2022-08-30 14:20 Mardi	Labelle,	ÉCHEC D'INSPECTION	au 269 Boulevard du Curé-Labelle, Ste-Thérèse. Je constate que le 269 est une école de conduite, mais qu'au 265 il y a une clinique sportive et pour les pieds, mais ouverte au public. Je fais le tour par la gauche et une dame me demande si je cherche quelque chose. Je m'identifie et explique brièvement ce que je cherche. La dame mentionne être la propriétaire de l'immeuble et ne pas être au courant. Elle nomme avoir deux chiens et les amener parfois, mais qu'ils sont avec les employés et retourne à la maison en même temps qu'elle. Il s'agit d'un bulldog français et d'un bulldog anglais. Elle me montre la pièce de l'extérieur, c'est propre, RAS. Elle mentionne ne pas avoir personne avec des chiens types pitbull et ne pas avoir de local vide. Elle s'identifie oralement: et mentionne qu'elle va contacter la ville et essayer d'avoir des informations et nous recontacter. Je donne mes coordonnées.
2022-09-01 10:34 Jeudi		DÉMARCHES RÉPARTITION	Courriel de réponse de 06 : Bonjour, Nous avons visité le bâtiment hier. Il n'y avait aucune raison de croire que les animaux vivaient dans de mauvaises conditions, mais nous n'avons toutefois pas vu les chiens. Merci, Bonne journée.
2022-09-07 12:15 Mercredi		CLOS	

RÉSUMÉ

Animaux impliqués

Animal	Date	Intervention	Quantité
--------	------	--------------	----------

Mesures prises

Titre	Date	Référence
REMARQUE	2022-08-30 14:20	local introuvable

Clos par: Clos date: 2022-09-07 00:00

Approuvé par: Approuvé date:

Raison:

No DOSSIER: 15-73010-ML08242 No ÉVÈNEMENT: 2307240756 Pénal

Survenue le/Depuis: 2023-06-21 00:00

2

Statut: DOSSIER DU MAPAQ

Le (Date) ::

NATURE DE L ÉVÈNEMENT: Négliger

PLAINTÉ: Répétée: 2208261120,2307240756

PLAINTÉ/SIGNALEMENT TRAITÉE PAR: [REDACTED]

ASSIGNÉ À::

Notes: (2023-07-24) Ancien dossier clos car rien de constaté. Chiots avec problèmes de santé vendus.

EE

PERSONNES IMPLIQUÉES

04-PLAIGNANT(S)

1

03-TÉMOIN(S)

06-CITÉ(S)

05-SUSPECT(S)

1

07-AVOCAT(S)08-PROCUREUR(S)

Adresses précédentes:

Nom	Date	Adresse:	Étage/Apt.	Ville	CP
-----	------	----------	------------	-------	----

LIEU

ADRESSE DU DÉLIT:

Territoire: 3 Adresse: 269 Boulevard du Curé-Labelle (local de podiatre fermé)

Ville: Sainte-Thérèse C.P.: J7E 1Z3

Arrondissement:

Adresses précédentes:

Date	T.	Adresse:	Ville:	Arrondissement	C.P.:
------	----	----------	--------	----------------	-------

VÉHICULE:

Marque: Modèle: Couleur: Plaque:

LIEU

Commercial - Aqua Beauté

Particulier

OÙ EST L ANIMAL:

Intérieur, Intérieur

ANIMAUX

	Type/race	Description	Proprio	Autre
Chien	Bouledogue anglais et français	Pet Point: Couleur: Âge: 0 Quantité: Sexe: Taille:	05	

PLAINTE

Date (entrée de la plainte): 2023-07-21 11:22

Plainte reçue via signalement MAPAQ:

"Motif du signalement ou de la plainte Sécurité et bien-être des animaux de compagnie ou d'élevage

Nom du lieu ou de l'établissement 269 Bd du Curé-Labelle, Sainte-Thérèse

Adresse (ou celle la plus près du lieu où se trouvent les animaux) Sainte Thérèse

Ville Sainte Thérèse

S'agit-il de l'adresse exacte? Oui

Date du constat de la situation 2023-06-21

Êtes-vous un témoin direct de la situation? Oui

Animaux visés Chien

Nombre d'animaux visés Beaucoup

Indices ou marques distinctives (race, couleur, numéro, etc.) Bulldog francais bulldog anglais

Ma vendu un chiot malade et en vend encore plein de malade elevage bouchard bulldog

Quel est l'état général des animaux? Maigre

Commentaires et précisions additionnels sur l'état des animaux J ai acheter un chiot de la bas il

elle était malade en diarhee vomissait elle me l a échanger pour une autre et mon chien fais caca en diarhee avec du sang ne mange pas ! Vend des chiot dans un sous sol de commerce de pied !

Problèmes constatés Les animaux sont gardés exclusivement à l'intérieur

Commentaires et précisions sur le lieu d'hébergement Elle m a fait venir dans un commerce sur la rue 269 Bd du Curé-Labelle, Sainte-Thérèse, QC J7E 1Z3

Dans le sous sol du bas elle a plein de cage piler une sur l autre fermer ! Et une autre porte arrière c est sur qu il a des chien car sa jappe beaucoup... tout les chiot quel ma vendu sontait malade et maigre

Depuis quand cette situation perdure-t-elle? 2023-05-04

Vous êtes Particulier"

INTERVENTION

Date/Heure	ASSIGNÉ À:	Intervention	Constats / narration
2023-07-21 11:22 Vendredi		DÉMARCHES RÉPARTITION	Réception de la plainte.
2023-07-24 19:45 Lundi		DÉMARCHES RÉPARTITION	Prise de connaissance de la plainte. Le dossier clos concerne des Pitbull, mais je vois que la 05 aurait dit à l'agente qu'elle a un Bouledogue français et un bouledogue anglais, qui sont les races sujets de cette nouvelle plainte. Je consulte le Rôle d'Évaluation et Post Canada, mais je ne trouve rien pour cette adresse. Elle semble seulement exister sur Google Maps et sur le site web du commerce. Information de 05 tirée du dossier clos.
2023-07-24 20:23 Lundi		DÉMARCHES RÉPARTITION	J envoie un courriel à 04: "Bonjour, Suite à votre signalement, nous tenons à vous informer qu'un dossier a été ouvert et sera confié à un.e agent.e sous peu au Bureau des Enquêtes de la SPCA de Montréal, qui est le service qui desservit le territoire de Saint-Thérèse. Il est important de noter qu'à partir du moment où un dossier est ouvert, tous les renseignements qui s'y trouvent demeurent confidentiels. Afin d'assurer un traitement efficace de votre signalement, nous aurons besoin de renseignements supplémentaires. Nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous au meilleur de vos connaissances : Quel est le nom et le numéro de téléphone du ou de la gardien.ne des animaux? Pouvez-vous nous donner une description physique du ou de la gardien.ne de l'animal? (Taille, cheveux, signe distinctif) Combien d'animaux y-a-t'il sur les lieux? Avez-vous des photos des animaux? Si oui, pouvez-vous nous les faire parvenir par courriel? Avez-vous apporté les chiots que vous avez acheté chez le vétérinaire? Si oui, pourriez-vous nous faire parvenir une copie du/des dossier(s) médical(aux)? Si non, que prévoyez-vous faire avec votre nouveau chiot afin qu'il puisse recevoir les soins nécessaires? Nous vous invitons aussi à nous communiquer toutes nouvelles informations qui pourraient être utiles au dossier. Cordialement,"
2023-07-26 12:16 Mercredi		COMMUNICATIONS / NOTES	Plainte transférée au MAPAQ qui sont déjà dans le dossier.

RÉSUMÉ

Animaux impliqués

Animal	Date	Intervention	Quantité
--------	------	--------------	----------

Mesures prises

Titre	Date	Référence
-------	------	-----------

Clos par: Clos date: 2023-07-26 00:00

Approuvé par: Approuvé date:

Raison: Dossier transféré au MAPAQ

De: MAPAQ « Centrale de signalement » <CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 28 janvier 2021 15:27

À: Inspection[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=bdbed9f0ae304f2fbfa7b606982c01a6-inspection]

Cc: MAPAQ « Inspection - BEA »[bea-inspection@mapaq.gouv.qc.ca]

Objet: opération sans permis et animaux négligés à Terrebonne, Blainville et Ste-Thérèse

Catégories: Plaintes regroupées



Adresse visée : Bouchard bouledogues

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

*3^e lieu
Local sous la clinique des pieds (qui lui appartient)
265 curé-Labelle
Ste-Thérèse*

Description : bouledogues français et anglais, 60 aine de chiens 1ere adresse, 40 2^e adresse, chiens sont dans des cages dans les pièces, pas d'eau ni nourriture de visible, n'a pas de permis du MAPAQ, des chiens sont gardés dans le garage non chauffé à la 1ere adresse, les chiennes sont reproduites aux 6 mois, consanguinité, tares génétiques, plusieurs problèmes de santé selon des témoignages sur les réseaux sociaux, chien qui est allé à cet endroit est revenu malade, hygiène douteuse, usine à chiot, utiliserait le local sous sa clinique podiatrique pour remettre les chiots à leur nouvelle famille pour ne pas que les gens aillent chez elle.

Plaignant : [REDACTED]

Date et heure de réception : 2021-01-28 15h08

[REDACTED]

*Technicienne centrale de signalement
Direction de la santé animale
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments*

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
200 chemin Ste-Foy, 11e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone : (418)380-2100 poste [REDACTED]
Télécopieur : (418)380-2201



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso !

De: MAPAQ « Centrale de signalement » <CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 29 janvier 2021 09:18

À: Inspection[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=bdbed9f0ae304f2fbfa7b606982c01a6-inspection]

Cc: MAPAQ « Inspection - BEA »[bea-inspection@mapaq.gouv.qc.ca]

Objet: Chiens négligés à Blainville et Terrebonne

Pièces jointes: Screenshot_20210127-144242_Drive.jpg; RE: MAPAQ - confirmation des adresses pour les plaintes bien-être animal

Catégories: Plaintes regroupées

Bonjour,

Voici une plainte BEA pour votre secteur.

Exploitant : Bouchard Bulldog / [REDACTED]
Adresse : [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Description : le plaignant aurait acheté 2 chiens en provenance de cet élevage. L'éleveur serait revenu reprendre ses chiens après un certain temps. [REDACTED] ses chiens, ils avaient des problèmes de santé (problème de peau, otite). [REDACTED], car l'éleveur aurait vendu plusieurs chiens malades. Après avoir contacté le CKC, elle aurait été informé qu'ils avaient reçu 83 demandes pour des chiots de cet élevage. Mme trouve cela énorme, elle suppose donc qu'il doit y avoir plusieurs adultes.

Plaignant : [REDACTED]

En pièce jointe, [REDACTED] nous a transmis un document vétérinaire qui confirme les problèmes de santé [REDACTED]. Vous trouverez aussi en pièce jointe un autre courriel transmis par [REDACTED] qui donne d'autres précisions.

Plainte reçu le 2021-01-28 15h23



[REDACTED] | Technicienne en santé animale

Direction de la santé animale

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

200, Chemin Ste-Foy, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 1-844-ANIMAUX
animaux@mapaq.gouv.qc.ca

2 h 42 ∞



-->

De: [REDACTED]

Envoyé: 28 janvier 2021 15:45

À: MAPAQ « Centrale de signalement » <CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet: RE: MAPAQ - confirmation des adresses pour les plaintes bien-être animal

Il serait important d'avoir des inspecteurs à tous les adresses en même temps, elle promène les chiens d'un endroit à l'autre pour ne pas être dénoncer. Le lieux de transactions est toujours a sa clinique. Je vous assures que se sont des professionnels de la fraude. Les chiens et chiots sans enfermé dans des cages ils sont malades. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Nous espérons fortement que notre plainte sera prises au sérieux.

Est ce que je serez avisé lors des procédures à venir visites à leurs domicile ?

Merci

[REDACTED]

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : MAPAQ « Centrale de signalement »

<CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Date : 21-01-28 3 h 38 p.m. (GMT-05:00)

À : [REDACTED]

Objet : RE: MAPAQ - confirmation des adresses pour les plaintes bien-être animal

Bonjour,

Je vous remercie et je vous confirme la réception de vos 2 courriels. Je transmettrai le tout au service d'inspection.

Cordialement,

██████████ | Technicienne en santé animale

Direction de la santé animale

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

200, Chemin Ste-Foy, 11^e étage

Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 1-844-ANIMAUX

animaux@mapaq.gouv.qc.ca

De : _____

Envoyé : 28 janvier 2021 15:23

À : MAPAQ « Centrale de signalement » <CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: MAPAQ - confirmation des adresses pour les plaintes bien-être animal

Bouchard Bulldog

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : MAPAQ « Centrale de signalement »
<CentraleDeSignalement@mapaq.gouv.qc.ca>

Date : 21-01-28 3 h 10 p.m. (GMT-05:00)

À : [REDACTED]

Objet : MAPAQ - confirmation des adresses pour les plaintes bien-être animal



Bonjour [REDACTED]

Suite à notre discussion, j'ai besoin de valider les noms de rues pour les 3 endroits que vous m'avez signalé pour de la négligence dans un élevage de chiens. Merci de me transmettre les 3 adresses complète par courriel ou téléphone (1-844-ANIMAUX) et je pourrai ensuite transmettre la bonne information au service d'inspection.

Cordialement

██████████, Technicienne en santé animale

Centrale de signalement pour la santé et le bien-être des animaux

Direction de la santé animale

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone: 1-844-ANIMAUX

animaux@mapaq.gouv.qc.ca